

---

## COLLE PROGRESS EPOXY TUBE 30ML

Liste des documents associés par le fournisseur au code EAN 3549212464844 sur Quick-FDS,  
en date du : 2018-09-22

---

| Nom du Produit                       | Mise-à-jour | Page      |
|--------------------------------------|-------------|-----------|
| SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE     | 2017-07-03  | <u>3</u>  |
| SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR | 2017-07-03  | <u>15</u> |



SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Résine, Adhésifs.  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du President Wilson  
93211 La Plaine Saint Denis  
France  
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00  
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59  
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

|  |                      |
|--|----------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée         | Catégorie 2 - (H315) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 - (H319) |
| Sensibilisation cutanée                      | Catégorie 1 - (H317) |
| Toxicité chronique pour le milieu aquatique  | Catégorie 2 - (H411) |

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient : Bisphenol-A-Epichlorhydrine et résines epoxydiques <700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol, 1,3-Propanediol, 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-, polymer with (chloromethyl)oxirane, Oxirane, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]



# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

## Mention d'avertissement

ATTENTION

## Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

## Informations supplémentaires

Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B

## 2.3. Autres dangers

### Dangers généraux

Aucune information disponible.

### Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

| Nom chimique  | N° CE     | Numéro CAS | % massique | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]                                      | Limite de concentration spécifique (LCS)        | Numéro d'enregistrement REACH |
|---|-----------|------------|------------|--|---|-------------------------------|
| Bisphenol-A-Epichlorhydrin e et resines epoxydiques <700 MW                     | 500-033-5 | 25068-38-6 | 40 - <80   | Skin Irrit. 2 (H315)<br>Eye Irrit. 2 (H319)<br>Skin Sens. 1 (H317)<br>Aquatic Chronic 2 (H411) | Eye Irrit. 2 :: C>=5%<br>Skin Irrit. 2 :: C>=5% | 01-2119456619-26<br>-xxxx     |
| Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol                     | 500-006-8 | 9003-36-5  | 10 - <20   | Skin Irrit. 2 (H315)<br>Skin Sens. 1 (H317)<br>Aquatic Chronic 2 (H411)                        |   | 01-2119454392-40<br>-XXXX     |
| 1,3-Propanediol, 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-, polymer with (chloromethyl)oxirane | -         | 30499-70-8 | 5 - <10    | Skin Irrit. 2 (H315)<br>Eye Irrit. 2 (H319)<br>Skin Sens. 1 (H317)                             |   | Aucune donnée disponible      |

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

|   |           |            |        |   |  |                           |
|---|-----------|------------|--------|---|--|---------------------------|
|   |           |            |        | Aquatic Chronic 3 (H412)  |  |                           |
| Oxiranne, dérivés mono[alcoolates en C12-14)méthyl] | 271-846-8 | 68609-97-2 | 1 - <5 | Skin Irrit. 2 (H315)<br>Skin Sens. 1 (H317)                       |  | 01-2119485289-22<br>-XXXX |
| Alcool benzylique                                   | 202-859-9 | 100-51-6   | 1 - <5 | Acute Tox. 4 (H302)<br>Acute Tox. 4 (H332)<br>Eye Irrit. 2 (H319) |  | 01-2119492630-38<br>-XXXX |
| Glycidoxypropyltriméthoxysilane                     | 219-784-2 | 2530-83-8  | 1- <3  | Eye Dam. 1 (H318)   |  | 01-2119513212-58<br>-XXXX |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

|   |  |
|---|--|
| <b>Conseils généraux</b>  | Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.   |
| <b>Inhalation</b>   | Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de symptômes.   |
| <b>Contact cutané</b>   | Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.   |
| <b>Contact oculaire</b>   | Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières ouvertes et consulter un médecin. |
| <b>Ingestion</b>  | En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).                    |
| <b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b> | Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection.   |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>Symptômes</b> | Irritant pour les yeux. Irritant pour la peau. Rougeur. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. |
|------------------|--|

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|                        |           |
|------------------------|-----------|
| <b>Note au médecin</b> | Aucun(e). |
|------------------------|-----------|

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre d'extinction. Jet d'eau ou brouillard d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

#### Moyens d'extinction déconseillés

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

Jet d'eau à pleine puissance

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

## 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Porter un appareil respiratoire autonome. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.

## **Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### **Mesures de protection individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Pour les secouristes**

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Méthodes de confinement**

Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

#### **Méthodes de nettoyage**

Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. À l'aide d'une pelle propre, placer la matière dans un récipient propre et sec et couvrir non hermétiquement ; placer les récipients hors de la zone de déversement. Absorber avec du sable ou autre matière absorbante non combustible et placer dans des récipients pour élimination ultérieure. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### **Référence à d'autres sections**

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE  
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## **Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Précautions particulières. Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B. Pour la méthode d'application et la proportion, consulter la fiche de données techniques. Important: Ne pas laisser les mélanges dans le récipient - le durcissement en vrac peut conduire à une chaleur excessive. Mesures de prévention des incendies. Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.

#### **Remarques générales en matière d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Conditions de conservation

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### Utilisation(s) particulière(s)

Résine.

### AUTRES INFORMATIONS

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation par aspiration localisée. dans le cas d'une application par pulvérisation. Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B.

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Vêtements de protection inadaptés. Cuir. Gants jetables. Délai de rupture. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Remplacer les gants à intervalles réguliers et en cas de signes de détérioration du matériau des gants.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté. Pour une utilisation à court terme: Dispositif de filtration (DIN EN 147).

**Type de filtre recommandé :** Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide  
**Couleur** Crème

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

**Odeur** Léger/légère  
**Seuil olfactif** Aucune information disponible

| <u>Propriété</u>                            | <u>Valeurs</u>                | <u>Remarques • Méthode</u> |
|---|-------------------------------|----------------------------|
| <b>pH</b>                                   | Aucune information disponible |                            |
| <b>Point de fusion/point de congélation</b> | Aucune information disponible |                            |
| <b>Point d'ébullition</b>                   | > 200 °C / 392 °F             |                            |
| <b>Point d'éclair</b>                       | 150 °C / 302 °F               |                            |
| <b>Taux d'évaporation</b>                   | Aucune information disponible |                            |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>         | Aucune information disponible |                            |
| <b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>  |                               |                            |
| Limite supérieure d'inflammabilité          | Aucune information disponible |                            |
| Limite inférieure d'inflammabilité          | Aucune information disponible |                            |
| <b>Pression de vapeur</b>                   | Aucune information disponible |                            |
| <b>Densité de vapeur</b>                    | Aucune information disponible |                            |
| <b>Densité relative</b>                     | Aucune information disponible |                            |
| <b>Hydrosolubilité</b>                      | Aucune information disponible |                            |
| <b>Solubilité dans d'autres solvants</b>    | Aucune information disponible |                            |
| <b>Coefficient de partage</b>               | Aucune information disponible |                            |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>    | Aucune information disponible |                            |
| <b>Température de décomposition</b>         | Aucune information disponible |                            |
| <b>Propriétés explosives</b>                | Aucune information disponible |                            |
| <b>Limites d'explosivité</b>                | Aucune information disponible |                            |
| Supérieure                                  | Aucune information disponible |                            |
| Inférieure                                  | Aucune information disponible |                            |
| <b>Propriétés comburantes</b>               | Aucune information disponible |                            |
| <b>Viscosité cinématique</b>                | Aucune information disponible |                            |

**Viscosité dynamique** 11000 - 17000 mPa s @ 25 °C

## 9.2. Autres informations

|                                    |                               |
|------------------------------------|-------------------------------|
| <b>Point de ramollissement</b>     | Aucune information disponible |
| <b>Masse molaire</b>               | Aucune information disponible |
| <b>Teneur en solvant (%)</b>       | Aucune information disponible |
| <b>Teneur en matière sèche (%)</b> | Aucune information disponible |
| <b>Densité</b>                     | 1.16 g/cm <sup>3</sup>        |
| <b>Densité apparente</b>           | Aucune donnée disponible      |
| <b>Teneur en COV (%)</b>           |                               |

## **Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### 10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).  
Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### **Possibilité de réactions dangereuses**

Après mélange des deux composants, la réaction de durcissement commence. En vrac, cette réaction peut être vigoureuse.

### 10.4. Conditions à éviter



# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## 10.5. Matières incompatibles

Réaction exothermique avec: Amines. Alcools.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune sous utilisation normale et des conditions de stockage recommandées.

## **Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### **Informations sur le produit**

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Inhalation</b>       | Aucune donnée disponible.   |
| <b>Contact oculaire</b> | Aucune donnée disponible.   |
| <b>Contact cutané</b>   | Aucune donnée disponible.   |
| <b>Ingestion</b>        | Aucune donnée disponible.   |
| <b>Sensibilisation</b>  | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Ne pas déployer les personnels souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies ou de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes sur un procédé utilisant cette préparation. |

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>         | Effet irritant cutané.         |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b> | Effet irritant oculaire.       |
| <b>Sensibilisation</b>                              | Sans objet.                    |
| <b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>     | Sans objet.                    |
| <b>Cancérogénicité</b>                              | Sans objet.                    |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b>                | Aucune information disponible. |
| <b>STOT - exposition unique</b>                     | Aucune information disponible. |
| <b>STOT - exposition répétée</b>                    | Aucune information disponible. |
| <b>Danger par aspiration</b>                        | Sans objet.                    |

#### Mesures numériques de toxicité

##### **Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

|                              |                |
|------------------------------|----------------|
| <b>ETAmél (voie orale)</b>   | 5,841.00 mg/kg |
| <b>ETAmél (voie cutanée)</b> | 2,502.00 mg/kg |
| <b>ETAmél</b>                | 37.50 mg/l     |

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

(inhalation-poussières/brouillard)

## Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Aucune information disponible

| Nom chimique   | DL50 par voie orale     | DL50, voie cutanée                   | CL50 par inhalation     |
|--|-------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| Bisphenol-A-Epichlorhydrine et résines époxydiques <700 MW<br>25068-38-6 | LD50 (rat) > 2000 mg/kg | >2000 mg/Kg (rat)                    | -                       |
| Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol<br>9003-36-5 | > 2 g/kg ( Rat )        | LD50 > 2000 mg/kg ( Rat ) (OECD 402) | -                       |
| Alcool benzylique<br>100-51-6  | LD50 = 1620 mg/kg (Rat) | = 2 g/kg ( Rabbit )                  | = 4.17 mg/L ( Rat ) 4 h |
| Oxirane, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]<br>68609-97-2        | = 17100 mg/kg ( Rat )   | LD50 >4000 mg/Kg Rabbit              | -                       |
| Glycidoxypropyltriméthoxysilane<br>2530-83-8                             | = 8025 mg/kg (rat)      | = 4250 mg/kg ( Rabbit )              | > 5.3 mg/L ( Rat ) 4 h  |

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Écotoxicité

La classification est présentée en section 2 de la présente FDS

### Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

| Nom chimique   | Algues/végétaux aquatiques                                       | Poisson   | Crustacés                          | Facteur M |
|--|--|---|------------------------------------|-----------|
| Bisphenol-A-Epichlorhydrine et résines époxydiques <700 MW<br>25068-38-6 | -  | 1.2 mg/l 96Hr (Oncorhynchus mykiss)               | 2.7 mg/l 48hr Daphia Magna         |           |
| Alcool benzylique<br>100-51-6  | EC 50 (72h) = 700 mg/L (Pseudokirchnerella subcapitata) OECD 201 | LC50 96 h = 460 mg/L (Pimephales promelas static) | EC50 48 h = 230 mg/L (water flea)  |           |
| Glycidoxypropyltriméthoxysilane<br>2530-83-8                             | -  | LC50 (96h) = 55 mg/L (Cyprinus carpio) OECD 203   | EC50 (48h) =473 mg/L Daphnia magna |           |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage

Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

| Nom chimique  | UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats | UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées |
|---|---|---|
| Bisphenol-A-Epichlorhydrine et résines époxydiques<br><700 MW<br>25068-38-6 | Group III Chemical                                  |   |

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

**Emballages contaminés** Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

**AUTRES INFORMATIONS** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR

|   |   |
|---|---|
| 14.1 ONU/n° d'identification                  | UN3082  |
| 14.2 Nom d'expédition                         | Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a<br>(Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin <= 700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol)                 |
| 14.3 Classe de danger                         | 9   |
| Étiquettes de danger                          | 9   |
| 14.4 Groupe d'emballage                       | III   |
| Description                                   | UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a<br>(Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin <= 700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), 9, III |
| 14.5 Danger pour l'environnement              | oui   |
| 14.6 Dispositions spéciales                   | 274, 335, 601, 375  |
| Code de classification                        | M6  |
| Quantité limitée (LQ)                         | 5 L   |
| Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler) | 90  |

### IMDG

|   |   |
|---|---|
| 14.1 ONU/n° d'identification  | UN3082  |
| 14.2 Nom d'expédition   | Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Epoxyde Derivatives, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), Polluant marin                 |
| 14.3 Classe de danger   | 9   |
| 14.4 Groupe d'emballage   | III   |
| Description   | UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Epoxyde Derivatives, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), 9, III, Polluant marin |
| 14.5 Polluant marin   | P   |
| 14.6 Dispositions spéciales   | 274, 335, 969   |
| Quantité limitée (LQ)   | 5 L   |
| N° d'urgence  | F-A, S-F  |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Aucune information disponible   |

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

## RID

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 14.1 ONU/n° d'identification     | UN3082  |
| 14.2 Nom d'expédition            | Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a<br>(Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin <= 700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol)                 |
| 14.3 Classe de danger            | 9   |
| Étiquettes de danger             | 9   |
| 14.4 Groupe d'emballage          | III   |
| Description                      | UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a<br>(Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin <= 700 MW, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), 9, III |
| 14.5 Danger pour l'environnement | oui   |
| Code de classification           | M6  |
| 14.6 Dispositions spéciales      | 274, 335, 375, 601  |
| Quantité limitée (LQ)            | 5 L   |

## OACI (aérien)

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 14.1 ONU/n° d'identification     | UN3082  |
| 14.2 Nom d'expédition            | Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Epoxide Derivatives, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol)                 |
| 14.3 Classe de danger            | 9   |
| 14.4 Groupe d'emballage          | III   |
| Description                      | UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Epoxide Derivatives, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), 9, III |
| 14.5 Danger pour l'environnement | oui   |
| 14.6 Dispositions spéciales      | A97, A158, A197   |

## IATA

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 14.1 ONU/n° d'identification     | UN3082  |
| 14.2 Nom d'expédition            | Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Epoxide Derivatives, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol)                 |
| 14.3 Classe de danger            | 9   |
| 14.4 Groupe d'emballage          | III   |
| Description                      | UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Epoxide Derivatives, Formaldehyde, polymer with (chloromethyl)oxirane and phenol), 9, III |
| 14.5 Danger pour l'environnement | oui   |
| 14.6 Dispositions spéciales      | A97, A158, A197   |
| Quantité limitée (LQ)            | 30 kg G   |
| Code ERG                         | 9L  |

## **Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

**UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59**

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

## UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

## Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

## Polluants organiques persistants

Sans objet

## Réglementations nationales

### Maladies professionnelles (R-463-3, France)

| Nom chimique                  | Numéro RG, France |
|-------------------------------|-------------------|
| Alcool benzylique<br>100-51-6 | RG 84             |

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

## Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H332 - Nocif par inhalation

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

#### Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)

Plafond Valeur limite maximale

\*

Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

---

## Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 03-juil.-2017

## Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sans objet.

**Conseil en matière de formation** Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006**

## **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**

**SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR**  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs, Durcisseur.  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du President Wilson  
93211 La Plaine Saint Denis  
France  
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00  
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59  
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée         | Catégorie 1 Sous-catégorie B - (H314) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 - (H318)                  |
| Sensibilisation cutanée                      | Catégorie 1 - (H317)                  |
| Toxicité chronique pour le milieu aquatique  | Catégorie 2 - (H411)                  |

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient : Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine, Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction



# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

**Mention d'avertissement**  
DANGER

## Mentions de danger

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage  
P260 - Ne pas respirer les vapeurs  
P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir  
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher  
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P405 - Garder sous clef  
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

## Informations supplémentaires

Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie A  
Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public  
Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disposition du grand public

## 2.3. Autres dangers

### Dangers généraux

Aucune information disponible.

### Évaluation PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ou pour être très persistantes ou très bioaccumulables (vPvB)

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

| Nom chimique  | N° CE     | Numéro CAS | % massique | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]                                    | Limite de concentration spécifique (LCS) | Numéro d'enregistrement REACH |
|---|-----------|------------|------------|--|--|-------------------------------|
| Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine | 500-191-5 | 68082-29-1 | 80 - 100   | Skin Irrit. 2 (H315)<br>Eye Dam. 1 (H318)<br>Skin Sens. 1 (H317)<br>Aquatic Chronic 2 (H411) |  | 01-2119972320-44<br>-XXXX     |
| Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction  | 292-588-2 | 90640-67-8 | 5 - <10    | Acute Tox. 4 (H312)<br>Acute Tox. 4 (H302)<br>Skin Corr. 1B                                  |  | 01-2119487919-13<br>-XXXX     |



# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

|  |  |  |  |   |  |  |
|--|--|--|--|---|--|--|
|  |  |  |  | (H314)<br>Skin Sens. 1<br>(H317)<br>Aquatic Chronic 3<br>(H412) |  |  |
|--|--|--|--|---|--|--|

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

|   |  |
|---|--|
| <b>Conseils généraux</b>  | Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.   |
| <b>Inhalation</b>   | Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de symptômes.   |
| <b>Contact cutané</b>   | Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.   |
| <b>Contact oculaire</b>   | Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières ouvertes et consulter un médecin. |
| <b>Ingestion</b>  | En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).                    |
| <b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b> | Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection.   |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Aucun(e).

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre d'extinction. Jet d'eau ou brouillard d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

#### Moyens d'extinction déconseillés

Jet d'eau à pleine puissance

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>). Ammoniac.

### 5.3. Conseils aux pompiers

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

En cas d'incendie: Porter un appareil respiratoire autonome. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.

## Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### **Mesures de protection individuelles**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

#### **Pour les secouristes**

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Méthodes de confinement**

Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

#### **Méthodes de nettoyage**

Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Endiguer. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### **Référence à d'autres sections**

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE  
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Précautions particulières. Pour le mélange de deux composants: Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B. Pour la méthode d'application et la proportion, consulter la fiche de données techniques. Important: Ne pas laisser les mélanges dans le récipient - le durcissement en vrac peut conduire à une chaleur excessive. Mesures de prévention des incendies. Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.

#### **Remarques générales en matière d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Conditions de conservation**

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conservé les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

**Utilisation(s) particulière(s)**  
Durcisseur.

## AUTRES INFORMATIONS

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie A.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité étanches. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Porter des lunettes de protection chimique et un écran facial (lorsque le contact avec les yeux et le visage est possible du fait d'éclaboussures ou de projection de matière). ou. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Vêtements de protection inadaptés. Cuir. Gants jetables. Délai de rupture. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Gloves are provided with this product.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté. Pour une utilisation à court terme: Dispositif de filtration (DIN EN 147).

**Type de filtre recommandé :** Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                       |                               |
|-----------------------|-------------------------------|
| <b>État physique</b>  | Liquide                       |
| <b>Couleur</b>        | Orange                        |
| <b>Odeur</b>          | Ammoniac                      |
| <b>Seuil olfactif</b> | Aucune information disponible |

| <u>Propriété</u>                            | <u>Valeurs</u>                | <u>Remarques • Méthode</u> |
|---|-------------------------------|----------------------------|
| <b>pH</b>                                   | 11                            |                            |
| <b>Point de fusion/point de congélation</b> | Aucune information disponible |                            |
| <b>Point d'ébullition</b>                   | > 260 °C / 500 °F             |                            |
| <b>Point d'éclair</b>                       | > 200 °C / > 392 °F           |                            |
| <b>Taux d'évaporation</b>                   | Aucune information disponible |                            |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>         | Aucune information disponible |                            |
| <b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>  |                               |                            |

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

---

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Limite supérieure d'inflammabilité       | Aucune information disponible |
| Limite inférieure d'inflammabilité       | Aucune information disponible |
| <b>Pression de vapeur</b>                | Aucune information disponible |
| <b>Densité de vapeur</b>                 | Aucune information disponible |
| <b>Densité relative</b>                  | Aucune information disponible |
| <b>Hydrosolubilité</b>                   | Aucune information disponible |
| <b>Solubilité dans d'autres solvants</b> | Aucune information disponible |
| <b>Coefficient de partage</b>            | Aucune information disponible |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b> | 335 °C / 635 °F               |
| <b>Température de décomposition</b>      | Aucune information disponible |
| <b>Propriétés explosives</b>             | Aucune information disponible |
| <b>Limites d'explosivité</b>             | Aucune information disponible |
| Supérieure                               | Aucune information disponible |
| Inférieure                               | Aucune information disponible |
| <b>Propriétés comburantes</b>            | Aucune information disponible |
| <b>Viscosité cinématique</b>             | Aucune information disponible |
| <br>                                     |                               |
| <b>Viscosité dynamique</b>               | 20000 mPa s @ 20 °C           |

## 9.2. Autres informations

|                                    |                               |
|------------------------------------|-------------------------------|
| <b>Point de ramollissement</b>     | Aucune information disponible |
| <b>Masse molaire</b>               | Aucune information disponible |
| <b>Teneur en solvant (%)</b>       | Aucune information disponible |
| <b>Teneur en matière sèche (%)</b> | Aucune information disponible |
| <b>Densité</b>                     | 0.97 g/cm <sup>3</sup>        |
| <b>Densité apparente</b>           | Aucune donnée disponible      |
| <b>Teneur en COV (%)</b>           |                               |

## **Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### 10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### **Possibilité de réactions dangereuses**

Après mélange des deux composants, la réaction de durcissement commence. En vrac, cette réaction peut être vigoureuse.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun connu si manipulé selon les instructions.

### 10.5. Matières incompatibles

Réaction exothermique avec: Acides.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune sous utilisation normale et des conditions de stockage recommandées. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Ammoniac. Amines.

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Inhalation</b>       | Aucune donnée disponible.   |
| <b>Contact oculaire</b> | Aucune donnée disponible.   |
| <b>Contact cutané</b>   | Aucune donnée disponible.   |
| <b>Ingestion</b>        | Aucune donnée disponible.   |
| <b>Sensibilisation</b>  | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Ne pas déployer les personnels souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies ou de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes sur un procédé utilisant cette préparation. |

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

|   |   |
|---|---|
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>         | Effet irritant cutané.  |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b> | Effet irritant oculaire. Provoque de sévères lésions oculaires. |
| <b>Sensibilisation</b>                              | Sans objet.   |
| <b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>     | Sans objet.   |
| <b>Cancérogénicité</b>                              | Sans objet.   |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b>                | Aucune information disponible.                                  |
| <b>STOT - exposition unique</b>                     | Aucune information disponible.                                  |
| <b>STOT - exposition répétée</b>                    | Aucune information disponible.                                  |
| <b>Danger par aspiration</b>                        | Sans objet.   |

#### Mesures numériques de toxicité

##### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

|                       |                 |
|-----------------------|-----------------|
| ETAmél (voie orale)   | 5,556.00 mg/kg  |
| ETAmél (voie cutanée) | 12,222.00 mg/kg |

#### Informations sur les composants

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| <b>Données relatives à la toxicité</b> | Aucune information disponible |
|--|-------------------------------|

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

## Écotoxicité

La classification est présentée en section 2 de la présente FDS

### Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

| Nom chimique  | Algues/végétaux aquatiques                        | Poisson                                     | Crustacés                            | Facteur M |
|---|---|---|--------------------------------------|-----------|
| Amines, polyéthylène poly-, triéthylène tetramine fraction 90640-67-8 | ErC 50 : 72 Hr (Selenastrum capricornutum) 20mg/l | LC50 (96h) = 330 mg/L (Pimephales promelas) | EC 50 48hr (daphnia magna) 31.3 mg/l |           |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### Coefficient de partage

Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). ou pour être très persistantes ou très bioaccumulables (vPvB).

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

### Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus/produits non utilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

#### Emballages contaminés

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

#### AUTRES INFORMATIONS

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR

#### 14.1 ONU/n° d'identification

UN2735

#### 14.2 Nom d'expédition

Alkylamines, n.s.a (Amines, polyéthylène poly-, triéthylène tetramine fraction), Dangereux pour l'environnement

#### 14.3 Classe de danger

8

#### Étiquettes de danger

8

#### 14.4 Groupe d'emballage

III

#### Description

UN2735, Alkylamines, n.s.a (Amines, polyéthylène poly-, triéthylène tetramine fraction),

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

|   |  |
|---|--|
|   | 8, III, Dangereux pour l'environnement |
| 14.5 Danger pour l'environnement              | oui                                    |
| 14.6 Dispositions spéciales                   | 274                                    |
| Code de classification                        | C7                                     |
| Code de restriction en tunnel                 | E                                      |
| Quantité limitée (LQ)                         | 5 L                                    |
| Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler) | 80                                     |

## IMDG

|   |   |
|---|---|
| 14.1 ONU/n° d'identification  | UN2735  |
| 14.2 Nom d'expédition   | Alkylamines, n.s.a (Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction), Polluant marin                 |
| 14.3 Classe de danger   | 8   |
| 14.4 Groupe d'emballage   | III   |
| Description   | UN2735, Alkylamines, n.s.a (Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction), 8, III, Polluant marin |
| 14.5 Polluant marin   | P   |
| 14.6 Dispositions spéciales   | 223, 274  |
| Quantité limitée (LQ)   | 5 L   |
| N° d'urgence  | F-A, S-B  |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Aucune information disponible   |

## RID

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 14.1 ONU/n° d'identification     | UN2735  |
| 14.2 Nom d'expédition            | Alkylamines, n.s.a (Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction), Dangereux pour l'environnement                 |
| 14.3 Classe de danger            | 8   |
| 14.4 Groupe d'emballage          | III   |
| Description                      | UN2735, Alkylamines, n.s.a (Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction), 8, III, Dangereux pour l'environnement |
| 14.5 Danger pour l'environnement | oui   |
| Code de classification           | C7  |
| 14.6 Dispositions spéciales      | Aucun(e)  |
| Quantité limitée (LQ)            | 5 L   |

## OACI (aérien)

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 14.1 ONU/n° d'identification     | UN2735  |
| 14.2 Nom d'expédition            | Alkylamines, n.s.a (Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction)                 |
| 14.3 Classe de danger            | 8   |
| 14.4 Groupe d'emballage          | III   |
| Description                      | UN2735, Alkylamines, n.s.a (Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction), 8, III |
| 14.5 Danger pour l'environnement | oui   |
| 14.6 Dispositions spéciales      | A3  |

## IATA

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 14.1 ONU/n° d'identification     | UN2735  |
| 14.2 Nom d'expédition            | Alkylamines, n.s.a (Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction)                 |
| 14.3 Classe de danger            | 8   |
| 14.4 Groupe d'emballage          | III   |
| Description                      | UN2735, Alkylamines, n.s.a (Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction), 8, III |
| 14.5 Danger pour l'environnement | oui   |
| 14.6 Dispositions spéciales      | A3, A803  |
| Quantité limitée (LQ)            | 1 L   |
| Code ERG                         | 8L  |

## Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

#### **UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

#### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

#### **UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**  
Sans objet

**Polluants organiques persistants**  
Sans objet

### Réglementations nationales

**Maladies professionnelles (R-463-3, France)**  
Sans objet

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

## **Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H312 - Nocif par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves



# Fiche de données de sécurité

SADER EPOXY PROGRESSIVE - DURCISSEUR  
Remplace la version : 26-févr.-2016

Date de révision 03-juil.-2017  
Version 2

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| TWA     | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis) |
|---------|---------------------------------|------|--|
| Plafond | Valeur limite maximale          | *    | Désignation « Peau »                                 |

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)  
STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée  
STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique  
EWC: Catalogue européen des déchets

## Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 03-juil.-2017

## Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour: 2.

**Conseil en matière de formation** Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006**

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**

